

Dossier relatif au projet du 3 rue René Cassin à  
28000 Chartres

## **I- Informations générales.**

### I.1 Le contexte

Dans le cadre du projet « cœur de ville », la ville de Chartres a fait appel à l'Inrap pendant plusieurs années. La ville de Chartres a donc mis à notre disposition un pavillon appartenant à la Mairie. Ce pavillon situé, rue au Lin à Chartres est enclavé dans le périmètre de la Mairie.

### I.2 Le problème

L'opération « cœur de ville » s'achèvera le 31 mars prochain (date de remise du rapport final). La municipalité souhaite donc que nous libérions le pavillon à cette date.

### I.3 La solution

Après de multiples prospections et plusieurs propositions des agences immobilières locales, notre choix s'est porté sur un site situé à Chartres à la limite d'une zone industrielle (voir document destiné au CHS C).

## **II- Les agents concernés.**

### II.1 Le contexte

Il n'y a pas de changement de résidence administrative pour les agents.

### II.2 Liste (12 agents prévus)

Agents en fonction	Six agents sont Cdisés prochainement
FARMAGHI Hassan	BAILLEUX Annette
FAY Michael	NOEL Jean-Yves
FRANCOIS Philippe	PAIN Jérôme
GUIBERT Patrick	PERRICHON Pierre
LALLET Carole	VERNEAU Franck
SELLES Hervé (en disponibilité)	WIDHEN Marie-Agnès
Un agent est muté prochainement	
BAYLE Grégory	

## **III- L'activité opérationnelle**

### II.1 Une activité en plein essor...

Les projets concomitants un aménagement du centre-ville de Chartres sont à prévoir dans les années qui viennent. La banlieue de Chartres, des communes comme six Mainvilliers par exemple nous demandent d'effectuer des diagnostics archéologiques à des fins d'aménagement de Z.A.C.. Ce secteur de la région, proche de Paris est facilement accessible par l'autoroute. Il est donc très probable que les années à venir seront les années où les aménagements seront nombreux.

### II.2 .... Que nous avons du mal à couvrir

La mairie de Chartres a créé un service d'archéologie municipale qui réalise des diagnostics et des fouilles. Profitant de nos difficultés opérationnelles ce concurrent risque d'imposer des barrières à l'entrée sur le marché des fouilles archéologiques de la région de Chartres. Sortir du marché aujourd'hui est courir le risque de ne plus pouvoir y retourner.

La tendance haussière des prescriptions du SRA aux alentours de Chartres indique que nous devons pérenniser notre implantation dans cette ville.

## **IV- Calendrier**

Comme il est écrit plus haut nous devons quitter notre actuelle implantation le 31 mars au plus tard. Devant l'urgence de la situation nous proposons de signer le bail au tout début du mois d'avril au plus tard. Des arrangements avec le propriétaire nous permettront d'occuper les locaux assez rapidement.